



Élise Leclerc : formons
les bibliothécaires à
l'informatique

p. 08



Marine Macq :
pour la passion
du jeu vidéo

p. 47



Arthur Grimonpont : nous
vivons en algocratie, ce
régime non démocratique

p. 48

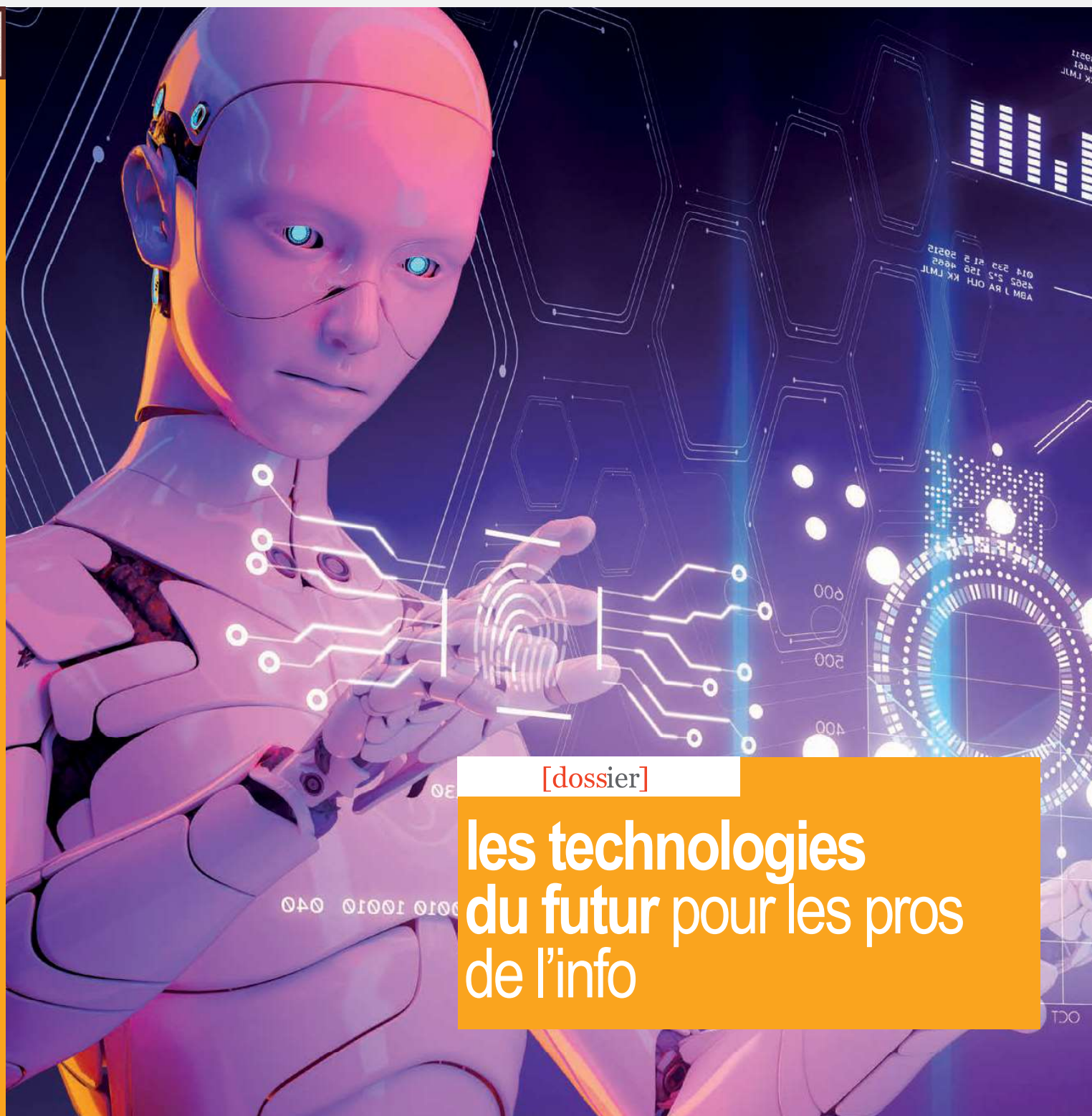
n° 361
20 euros - février 2023

archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

mensuel & professionnel

une publication du groupe



[dossier]

les technologies du futur pour les pros de l'info



code rouge

Les journalistes d'Archimag ont préparé ce grand dossier sur les technologies du futur alors même qu'un petit programme informatique, que certains qualifient déjà de « deuxième révolution d'internet », déferlait sur le monde. Suscitant l'intérêt des professionnels comme du grand public, ChatGPT ferait presque passer les métavers pour des technologies du passé. Comme beaucoup, vous l'avez certainement testé, vous avez probablement écouté la « première interview radio de l'intelligence artificielle » sur une grande chaîne du service public ou entendu des professeurs se plaindre de corriger des dissertations rédigées par une IA. Peut-être avez-vous vu passer ce tweet d'Aaron Levie, le fondateur de Box : « ChatGPT est l'un de ces rares moments dans la technologie où vous percevez que tout va être différent à l'avenir ». Le grand public est bluffé et les professionnels du numérique ont les yeux qui brillent... ou s'affolent.

Imaginez : un « code rouge » a été déclaré en interne chez Google, premier moteur de recherche et navigateur de la planète. S'il se sent menacé, c'est parce que l'un des principaux investisseurs d'OpenAI n'est autre que Microsoft, qui l'intègre déjà dans ses services et pourrait y investir 10 milliards de dollars supplémentaires. Rappelons toutefois

que ChatGPT n'en est qu'à ses débuts. Et pour cause : il n'est pas encore relié à internet et fournit ses réponses à partir d'une immense base de données qui ne s'étend que jusqu'en 2021. Mais le jour



Clémence Jost

où son IA sera enfin reliée au web, son champ des possibles sera encore décuplé. Certains parlent même d'une véritable bombe : il pourrait modifier les acteurs en place et briser des monopoles qu'on imaginait solides.

rivaliser

Les professionnels de l'information ont-ils de quoi s'inquiéter ? Si l'IA est presque omniprésente dans les témoignages de la

douzaine d'experts interrogés pour notre dossier, nous n'avons ressenti aucune inquiétude de leur part : la neutralité, la rigueur, la déontologie, l'analyse, ou encore le recul critique sont autant de qualités humaines avec lesquelles aucune IA ne peut rivaliser. Car ne nous leurrions pas sur la qualité des informations dont regorge le web et qui pourraient un jour nourrir ChatGPT : celui-ci n'aura pas la capacité de trier le bon grain de l'ivraie, de vérifier des sources et de détecter des fake news. Cet outil rhétorique qui adapte ses réponses en fonction de ce qu'il a vu par le passé et des préférences de son interlocuteur est même qualifié par les chercheurs de « menteur pathologique ».

Ce qui fait l'essence même d'un professionnel de l'information n'a donc rien à craindre de la part d'un outil qui ne se soucie pas de ce qui est vrai mais de ce qui est probable. Saluons donc cette innovation prometteuse et soyons attentifs à ce qu'elle peut nous offrir. Mais point de code rouge. Pour le moment. ■

Clémence Jost

[Rédactrice en chef]

nous faisons Archimag

Serda édition-IDP
24, rue de Milan, F-75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 55 31 92 30
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01
infos@archimag.com
www.archimag.com
contacts e-mail
prenom.nom@archimag.com
redaction
directeur de la publication
Pierre Fuzeau
directrice de la rédaction
Louise Guerre
rédactrice en chef
Clémence Jost
l'équipe de rédacteurs
Fabien Carré-Marillonnet,
Sivagami Casimir, Elisabeth
Hutin-Baillet, Édouard Lesca,
Éric Le Ven, Claire Martinez,
Bruno Texier

nos correspondants
Arbido (Genève),
Ikram Bouzakar (Tanger),
Philippe Laurent (Bruxelles),
Élisabeth Lavigueur (Montréal)
ont collaboré à ce numéro
Éric Barbry, Robin Genest et
Barbara Roth-Lochner
site web, newsletter
Sivagami Casimir
conception graphique
Julio Arias-Arnan, Amcoat
maquette
Artistick (Aline Paumard)
dessinateur
Vince (vince-cartoon.be)
publicité
directrice de la publicité
Cathy Potel
01 44 53 45 14

chef de publicité
Imane Erraoui
01 44 53 45 06
responsable marketing
Albane Perrichon
vente au numéro
service abonnement
Zamila Nguyen
zamila.nguyen@archimag.com
réclamations infos
commandes@archimag.com
24 rue de Milan - 75009 Paris
tarifs et conditions
d'abonnement
valables jusqu'au 31/12/2023
France : 1 an, 149 euros
France : 2 ans, 256 euros
tarif étudiant : 1 an, 32 euros
tarif demandeur d'emploi : 1 an,
70 euros
vente au numéro : 20 euros
France : 1 an, Pack abo :

375 euros
imprimeur
Inore Groupe Impression
4 rue Thomas Edison
58640 Varennes Vauzelles
éditeur
IDP Sarl, au capital
de 40 000 euros
Information,
documentation, presse
Numéro de commission
paritaire : 0127 T 85484
ISSN : 2260-166X
Dépôt légal à parution
du numéro
crédits photos
1^{re} de couverture :
Digilife/Adobe stock
Intérieures : droits réservés,
sauf mentions différentes

annonceurs
CAP IT : 2^e de couverture
DAMaaS : 23
Documentation : 2
Enerj : 33
IDP : encart, 39
La Chaîne de l'espoir :
3^e de couverture
Sages Informatique : 11
Serda : encart
Sitem : 4^e de couverture
T2i : 37
Xelians : 35

Accédez à nos réseaux
sociaux via ce QR code



Les marques citées dans
le présent numéro sont
des marques déposées.

Archimag est une publication
du groupe Serda.
Toute adaptation ou reproduction
même partielle des informations
parues dans Archimag est
formellement interdite sauf
accord écrit d'IDP SARL.



Ce document est imprimé
sur papier certifié PEFC

Pour vous abonner voir page 51 ou sur www.archimag.com/boutique

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com

Contactez Cathy Potel : 01 44 53 45 14, cathy.potel@archimag.com
et Imane Erraoui : 01 44 53 45 06, imane.erraoui@archimag.com

sommaire

[actualités]

- 04 ChatGPT a-t-il réponse à tout ?
- 05 le Cerema renforce la diffusion de ses ressources documentaires
- 06 Ukraine : les archivistes au chevet de leur patrimoine
- 07 nouveau référentiel de compétences pour les bibliothèques
- 08 3 questions à Élise Leclerc
- 09 les éditeurs de logiciels peinent à recruter
- 10 la start-up du mois : Mace Solutions



09

Vince

[dossier]

- 12 les technologies du futur pour les pros de l'info



Quand on sait à quel point les évolutions des technologies de l'information et du numérique sont étroitement liées à leurs usages, à leurs appropriations par les utilisateurs et à leurs dimensions fonctionnelles, ces dix prochaines années s'annoncent palpitantes !

Sommaire p.13

[outils]

- 22 BPA et BPM, deux outils pour transformer la gestion d'entreprise
- 24 IES 2022 : plaidoyer pour une intelligence économique offensive
- 26 d'une Ged à l'autre : comment gérer un décommissionnement ?
- 28 loi Reen : où en sont les collectivités territoriales ?
- 30 archives en Suisse : un tour d'horizon
- 32 facturation électronique : l'heure du choix
- 42 comment créer un escape game autour du patrimoine
- 44 reprendre le contrôle de son identité numérique dans les métavers
- 46 favoris : télécharger gratuitement des vidéos des réseaux sociaux
- 47 Marine Macq : pour la passion du jeu vidéo



42

RMN-GP

[perspectives]

- 48 nous vivons en algocratie et ce régime n'est pas démocratique...
- 50 archimag store : applis, cadeaux, beaux livres...
- 52 dans les archives d'Archimag, février 2003



50

DR

pénalités RGPD : Meta centralise

832 millions d'euros. C'est la somme des pénalités infligées aux entreprises en 2022 et à l'échelle internationale pour le non-respect du RGPD. Selon une estimation d'Atlas VPN, ce montant est cependant largement inférieur à celui enregistré en 2021 qui s'élevait à 1,3 milliard d'euros (-36 %). « L'année dernière se distingue non pas par la somme totale des amendes infligées, mais par la sévérité des charges imposées à une seule entité : Meta », précise Atlas. ■

cloud souverain pour Hive et l'Inria

La société Hive annonce son partenariat avec l'institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria) pour lancer une offre de cloud souverain en peer-to-peer. Destinée au grand public dans un premier temps, cette offre, qui respectera à la fois les enjeux de sécurité des données, de durabilité et de souveraineté, compte rapidement s'étendre à l'ensemble des entreprises. ■

nouveau label API Green Score

Le collectif API Thinking vient de lancer son label « API Green Score » visant à valoriser les APIs (Interface de programmation d'application) qui développent une interface numériquement responsable. Pour obtenir cette certification, les APIs doivent répondre à certains critères, répartis en 7 domaines : le cycle de vie des APIs, l'échange des données, les données elles-mêmes, l'architecture, les outils, les infrastructures et la communication. ■

la start-up du mois

■ la société en 3 données
année de création : 2021
effectif : 2 personnes
localisation : Strasbourg (67)

Mace Solutions → mace-solutions.fr

Mace Solutions, c'est quoi ?

Mace Solutions est une agence de business intelligence : nous aidons les entreprises à prendre de meilleures décisions grâce à la data. Nous cherchons la donnée dans l'entreprise pour voir comment nous allons la traiter. Ensuite, nous construisons des applications (tableaux de bord, reporting automatisés, alertes, etc.) qui répondent aux enjeux de l'entreprise. Une fois en place, nous lui proposons un accompagnement, si besoin, pour interpréter les résultats et créer un plan d'action.

Qui sont vos clients ?

On se focalise plutôt sur la maturité du système d'information : notre solution s'adresse à des entreprises de 100 à 2000 salariés, qui disposent donc d'un système robuste.

Quel est votre modèle économique ?

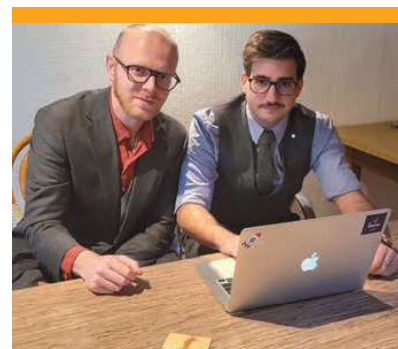
Notre outil fonctionne en mode SaaS avec un système de licence. Nous sommes rémunérés selon la prestation, évaluée selon le temps passé sur le projet ainsi que sur le volume de travail. Ensuite, on adapte le prix final selon la taille de l'entreprise.

En 2023, comment être disruptif dans votre domaine ?

Notre particularité est d'ajouter à la prestation un vrai travail d'approche et de contact humain. Certaines sociétés vont seulement s'occuper de la partie outils, alors que Mace Solutions se renforce en matière de conseil et de stratégie. Ainsi, les entreprises acquièrent une première compétence en matière d'analyse des données.

Quels profils recrutez-vous ?

Nous souhaitons principalement développer la partie technique. Nous ne recherchons pas forcément des diplômés précis, mais un savoir-être avant tout. Après, nous avons tout de même besoin de profils disposant de compétences en informatique, en développement, en administration et en gestion de base de données. ■



Cyril Ehms et Maxime Auvray
[Co-fondateurs de Mace Solutions]

Quel est votre modèle d'entrepreneur ?

Il me semble important de travailler avec des profils complémentaires. Avec Maxime, nous venons tous les deux de la même formation en informatique. Nous avons par la suite pris des chemins différents, lui dans le développement et moi plutôt dans le management et la stratégie.

Aujourd'hui, nos deux profils font totalement sens dans le projet qu'on mène.

Chez Mace Solutions, c'est plutôt costume-cravate ou t-shirt ?

Ça dépend de chacun ! Pour mon associé, c'est sweat ou t-shirt. Pour moi, c'est « costard-cravate ».

☰ sommaire



- 14 « le déplacement du métier de veilleur est inéluctable » avec les points de vue de Jérôme Bondu, Christophe Deschamps et Stéphane Chaudiron
- 16 « les bibliothécaires peuvent accompagner les usagers dans ces nouvelles technologies » avec les points de vue de Frédérique Joannic-Seta, Thomas Fourmeux et Fabrice Papy
- 18 « l'intelligence artificielle a sa place dans le monde des archives » avec les points de vue de Françoise Banat-Berger, Emmanuelle Bermès et Stéphane Pouyllau
- 20 « aujourd'hui, les grandes évolutions concernent la data » avec les points de vue de Jean-Pierre La Hausse de Lalouvière, de deux analystes de Forrester et de trois chercheurs d'EcolInfo (CNRS)

les technologies du futur pour les pros de l'info

Jamais nos quotidiens professionnels n'ont été aussi profondément bouleversés que ces dernières années, en tout cas sur un temps aussi court. Et quand on sait à quel point les évolutions des technologies de l'information et du numérique sont étroitement liées à leurs usages, à leurs appropriations par les utilisateurs et à leurs dimensions fonctionnelles, ces dix prochaines années s'annoncent palpitantes ! Quelles technologies augmenteront demain les missions des professionnels de la veille, des bibliothèques et des archives ? Quelles sont celles qui révolutionneront les projets de dématérialisation et la gestion des données ? Dans ce dossier exceptionnel, experts et chercheurs livrent leurs regards prospectifs.

« nous sommes dans un mouvement perpétuel, dans une logique d'évolution permanente », constate une professionnelle de l'information-documentation que nous avons interrogée dans le cadre de ce dossier consacré aux technologies du futur. De fait, les archivistes, les bibliothécaires, les veilleurs et les documentalistes ne cessent de s'interroger sur l'évolution de leurs logiciels : à quoi ressembleront leurs outils dans les années à venir ? C'est

la question que nous avons posée à une douzaine d'experts réunis ici dans une démarche de prospective. Qu'ils évoluent dans le secteur public, qu'ils viennent du monde de l'entreprise, du monde associatif ou de l'université, ces professionnels sont particulièrement bien placés pour observer l'évolution des technologies mises à leur disposition. Sans surprise, quasiment tous évoquent l'intelligence artificielle (IA) comme horizon incontournable. À vrai dire, l'IA est déjà embarquée dans des outils dédiés à la reconnaissance d'images, par exemple.

Sans parler de ChatGPT qui est au centre de toutes les conversations depuis son lancement au mois de novembre dernier. Pour autant, certains ne manquent pas de pointer les carences de certains logiciels en matière d'interopérabilité et d'ergonomie. D'autres souhaitent remettre l'intelligence artificielle à sa juste place et plaident pour « un couple homme-machine de plus en plus ajusté ». Un débat qui est lui aussi perpétuel et dans une logique d'évolution permanente... ■

Bruno Texier

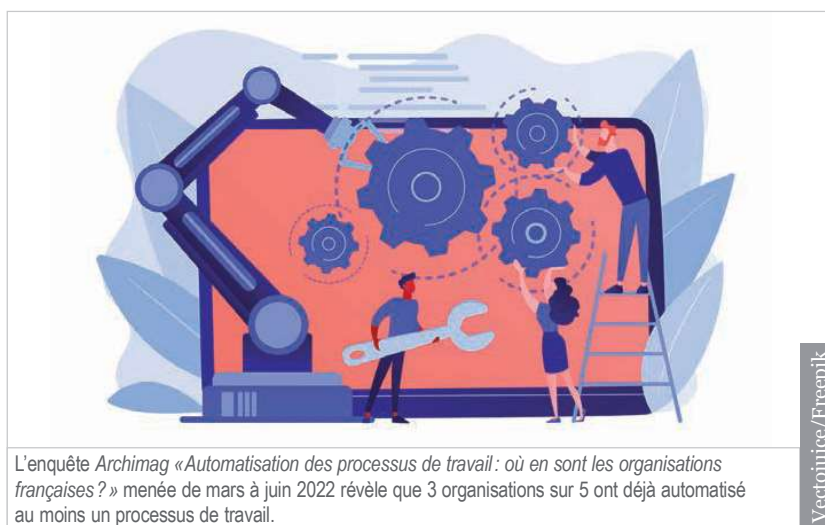
BPA et BPM, deux outils pour transformer la gestion d'entreprise

Automatiser les processus de l'entreprise, tel est le but du BPA et du BPM. Ces deux outils prennent la main sur la gestion des tâches répétitives et des processus sans valeur ajoutée. L'objectif : gagner en performance et optimiser les coûts.

BPA et BPM. Derrière ces acronymes se cachent des technologies capables d'optimiser les performances des entreprises. Le BPA (Business Process Automation) vise à rationaliser les tâches répétitives des organisations, qui ne demandent pas d'analyse ou de réflexion. Il est notamment associé à des tâches administratives ou de back-office via plusieurs composants. D'abord, un outil de stockage centralisé qui permet d'accéder facilement aux données grâce à une arborescence structurée. Le tout en sécurisant les accès pour réguler les utilisateurs et les niveaux d'interaction. Ainsi, seules les parties prenantes d'un projet peuvent visualiser, éditer ou supprimer des contenus.

modéliser pour automatiser

Le BPA intègre également un outil de modélisation qui offre une représentation du processus sous forme de diagramme ou d'organigramme et permet ainsi de recenser les éléments et les ressources nécessaires à son exécution. À savoir les collaborateurs qui y participent, les documents utilisés, les règles métier à appliquer, mais également les clients ou



L'enquête Archimag «Automatisation des processus de travail : où en sont les organisations françaises ?» menée de mars à juin 2022 révèle que 3 organisations sur 5 ont déjà automatisé au moins un processus de travail.

Vectojuice/FreePik

partenaires impliqués, les informations qui doivent circuler ou encore les prises de décision à prévoir. Après avoir réalisé cette modélisation, l'idée est de publier ces diagrammes afin qu'ils soient accessibles à tous et d'opter pour un outil autorisant le versioning afin de pouvoir consulter les modifications, au fil de l'avancée du projet.

une démarche d'amélioration continue

Reste que le but du BPA n'est pas seulement de faciliter l'accès aux données et l'analyse des processus. Son objectif premier est de mettre en place une démarche d'amélioration continue. Comment ? En identifiant notamment les goulots d'étranglement, c'est-à-dire les endroits où s'accumulent les tâches bloquant l'avancée d'un projet ou d'un dossier, mais en révélant également les étapes exigeant un trop grand nombre de ressources, les retards accumulés et les lacunes dans les échanges d'informations entre les équipes ou les services. Les solutions de BPA permettent par ailleurs la

mise en place d'un portail collaboratif permettant aux parties prenantes de valider ou non un processus et de collecter des suggestions de la part de tous les membres, via la publication de commentaires.

une gestion globale des processus métier

Le BPM (Business Process Management), lui, réunit l'ensemble des stratégies utilisées pour rationaliser et optimiser les processus. Le BPM consiste à étudier l'ensemble des tâches et des flux de travail circulant dans l'entreprise, afin de proposer une stratégie globale. L'objectif : identifier en permanence les éléments perturbateurs qui ralentissent l'avancée des travaux et supprimer les obstacles.

faire un diagnostic de l'existant

La première étape du BPM est de réaliser un diagnostic de l'existant en identifiant les processus métier prioritaires, comme



une trottinette pour tous

Équipée de moteurs de 500 watts, la trottinette électrique Pure Advance offre une autonomie impressionnante de 40 kilomètres. Elle dispose d'un châssis central avec un repose-pieds de chaque côté afin de permettre à l'utilisateur de se tenir debout avec les pieds légèrement écartés et de mieux équilibrer son poids.

→ www.pureelectric.fr — À partir de 399 euros

la science à la poursuite du crime

Les Archives départementales de la Gironde présentent l'exposition « La science à la poursuite du crime. Alphonse Bertillon, pionnier des experts policiers ». Le parcours de visite permet au public de découvrir le travail innovant de ce fondateur de la police scientifique grâce à deux cents objets et documents inédits illustrant le « bertillonage » et ses multiples enjeux, toujours en résonance avec l'actualité.

→ archives.gironde.fr — Jusqu'au 2 avril 2023



sans prendre une ride

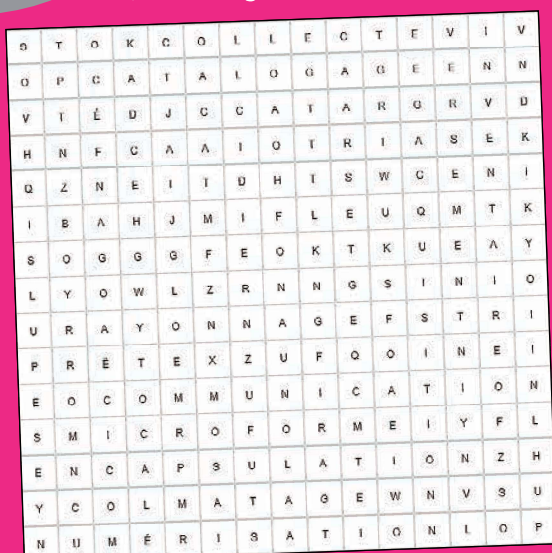
À quoi ressembleriez-vous au temps des pharaons égyptiens ou encore au Moyen-âge ? Entrez dans la peau d'un personnage historique avec MyHeritage. L'AI Time Machine est une intelligence artificielle capable de reproduire le portrait d'une personne à différentes périodes de l'histoire. Basée sur le deep learning et le text-to-image, cette IA génère une image très réaliste en quelques clics.

→ www.myheritage.fr/ai-time-machine — Entre 11 et 20 euros

le jeu du mois

mots cachés

Saurez-vous retrouver les 16 mots du vocabulaire archivistique qui se cachent dans cette grille ?



acquisition
catalogage
collecte
colmatage
communication
côte
dation
encapsulation
inventaire
microforme
numérisation
prêt
rayonnage
spécimen
tri
versement

ABONNEZ-VOUS AU MAGAZINE ARCHIMAG

CHOISISSEZ LA FORMULE QUI VOUS CONVIENT !

À renvoyer accompagné du règlement à Archimag - 24, rue de Milan F-75009 Paris
Tél : +33 1 55 31 92 30 - Fax : +33 1 44 53 45 01 Email : infos@archimag.com
www.archimag.com

OFFRE DÉCOUVERTE

L'ABO "ESSENTIEL" 1 an d'Archimag :
10 numéros + 1 à 4 accès numériques inclus

- ☐ OUI, je commande l'offre 100% numérique, au tarif de 133€ (tarif la première année)
- ☐ OUI, je commande l'offre papier, au tarif de 149€ (tarif la première année)

L'ABO "INTÉGRAL" 10 numéros d'Archimag + 3 Guides pratiques
+ 6 suppléments + 1 à 4 accès numériques inclus

- ☐ OUI, je commande l'offre 100% numérique, au tarif de 354€ (tarif la première année)
- ☐ OUI, je commande l'offre papier, au tarif de 375€ (tarif la première année)

..... Soit un total de euros TTC

Retrouvez l'intégralité des offres d'abonnement sur le site <https://www.archimag.com/abonnement/>

NOM : ADRESSE :

PRÉNOM : CODE POSTAL / VILLE :

FONCTION : PAYS :

RAISON SOCIALE : TÉL :

SECTEUR D'ACTIVITÉ : SIGNATURE ou cachet :

COURRIEL :

agenda

Documentation

21-23 mars 2023, Paris, Porte de Versailles

Le salon du management de l'information et des processus documentaires ouvre sa 28^e édition. Avec exposition, conférences et ateliers. Un partenariat Archimag
→ www.documation.fr

I-Expo et Data Intelligence Forum

21-23 mars 2023, Paris, Porte de Versailles

L'événement des professionnels de la veille, de l'information, de la gestion des connaissances et de la data intelligence. Avec exposition, conférences et ateliers.
→ i-expo.net

Digital Workplace

21-23 mars 2023, Paris, Porte de Versailles

Le salon de la Digital Workplace, de l'intranet, de la mobilité du travail collaboratif et du RSE. Avec exposition, conférences et ateliers.
→ www.salon-intranet.com

Cap'IT

21-22 mars 2023, Paris

L'événement IT 360 à destination de la banque, de l'assurance et de la finance pour s'informer sur les enjeux IT du secteur et découvrir les solutions R&D.
→ cap-it.fr

FIC 2023

5-7 avril, Lille

L'événement de référence en Europe en matière de sécurité et de confiance numérique favorisant les rencontres entre acheteurs et fournisseurs de solutions de cybersécurité.
→ www.forum-fic.com

au prochain numéro

[dossier]

■ Comment la gestion électronique du courrier se réinvente ?

[outils]

■ Avant-première Documentation

■ Le 12^e rapport sur la gouvernance de l'information Serda-Archimag

■ La conservation d'archives écoresponsables

■ L'état du marché des SIGB et des logiciels pour bibliothèques

■ Comment mettre en place et gérer un SAE ?

■ Matière noire du travail : l'identifier et la traiter

dans les archives d'Archimag,
février 2003

Le 4 mars 2002, la loi relative aux droits des malades posait un principe : « toute personne a le droit d'être informée sur son état de santé ». Au cœur de cette loi, le dossier patient charriait de nombreuses questions : quelles informations y trouve-t-on ? Qui s'occupe de l'archivage de ces données personnelles sensibles ? Qui peut y accéder ? « Auparavant, le dossier médical ou dossier patient revêtait une certaine opacité aux yeux du patient. Désormais, il peut en obtenir la communication », écrivait Archimag dans son édition du mois de février 2003.

La question de l'archivage du dossier médical butait sur un problème structurel de saturation des surfaces de stockage dans les hôpitaux. Alors chargée des archives au sein de l'AP-HP, Agnès Masson reconnaissait que « les archives sont souvent stockées dans des lieux inappropriés : caves, bureaux, locaux techniques. » « Une remise à plat » de la fonction archives fut donc décidée autour de trois axes : la normalisation du dossier, le stockage, et le dossier numérique. Depuis, le dossier médical a changé plusieurs fois de nom et fait l'objet de sévères critiques, en raison de son coût, de la part de la Cour des comptes. En 2021, il a finalement été abandonné pour donner naissance à Mon Espace Santé.

dans les archives
du Komintern

L'édition du mois de février 2003 d'Archimag consacrait également un reportage à un autre type d'archives : celles produites en Union soviétique par le Komintern. L'Internationale communiste (ou encore 3^e Internationale) a en effet produit une importante documentation pour mener son projet de « révolution mondiale du prolétariat ».

Pour les historiens, la numérisation de ces archives fut une aubaine : « cet inventaire



va nous permettre de travailler sur des séries de documents, de faire des recherches plus systématiques, plus comparatives », se réjouissait Serge Wolikow, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne. Après dix années de travail, un million de pages avaient été numérisées. Cette nouvelle ressource documentaire massive ne l'était pourtant pas tant que ça : « ce million de pages numérisées ne représente que 5 % du fonds total constitué de 230 000 dossiers conservés sur quinze kilomètres d'étagères ! » Charles Keschemeti, alors secrétaire général de l'Incomka, le comité international pour l'informatisation des archives du Komintern, salue néanmoins ce projet : « les Russes ont fait un effort énorme car ouvrir 95 % des archives du Komintern et des organisations satellites est considérable ». ■

Bruno Texier

Retrouvez la collection Archimag 1985-2015, 290 numéros en texte intégral sur :

→ collection.archimag.com